

ÉTUDE DU NOTAIRE
Van Ormelingen, à Tongres.

VENTES PUBLIQUES

DE

GRAINS SUR PIED

Le notaire VAN ORMELINGEN de Tongres vendra publiquement **LES FRUITS CROISSANTS**.

SAVOIR :

1° VENDREDI 10 JUILLET 1857, à 2 heures après-midi, chez M. Martin à s'Heeren-Elderen :

Environ 2 hectares de froment, seigle, avoine et herbes, appartenant à l'enfant mineur FRANTZEN.

2° LUNDI 13 JUILLET, à 2 heures après-midi, chez Guillaume Fifi, à Bassenge :

Environ 8 hectares de seigle, froment, avoine, pommes de terre, délaissés par feu JEAN RIGA.

3° MARDI 14 JUILLET, à 9 heures du matin, chez M. Marres, brasseur, à la chaussée à Montenaken, à la requête de NICOLAS GIELEN, charron à Vlytingen :

Environ 2 hectares 50 ares de froment, seigle, avoine et trèfle.

4° LE MÊME JOUR, à 2 heures après-midi, chez Jean Valkenburg, à Millen :

Environ 3 hectares de froment, seigle, avoine et pommes de terre, appartenant à WIRIC LIESENS.

5° MERCREDI 15 JUILLET, à 9 heures précises du matin, chez Thomas Bastiaens à Laeffeld, sur la grande route :

Environ 2 1/2 hectares de froment, seigle et pommes de terre délaissés par feu PAUL NELISSEN de Laeffeld.

6° MERCREDI 15 JUILLET, à 2 heures après-midi, chez Jean Valkenburg, à Millen, à la requête de la demoiselle MARIE DUREL :

D'environ 8 hectares de froment, seigle, avoine et fourrage.

7° VENDREDI 17 JUILLET, à 2 heures après-midi, chez la veuve Henri Jadoulle, à Nederheim, à la requête de la veuve et enfants RENWART :

D'environ 28 hectares de froment, seigle, avoine, fourrage et pommes de terre, sous Nederheim et Tongres.

Le tout détaillé par pièces dans les affiches.

A crédit sous caution.

VENTE PUBLIQUE

D'UNE

GRANDE MAISON

VENDREDI 17 JUILLET 1857, à 10 heures précises, le notaire VAN ORMELINGEN vendra publiquement, à son bureau, rue de St-Trond à Tongres :



UNE GRANDE MAISON,

avec cour, quartiers de derrière, jardin contenant environ 10 ares, située à Tongres rue des sarrasins joignant d'un côté Meykers, de

l'autre côté Daenen, par derrière Monsieur Vandermeer, propre à tout établissement.

Occupée par le sieur Goffinet.

Conditions à lire chez le dit notaire.

A VENDRE SOUS MAIN

UNE

BELLE ET SPACIEUSE MAISON,

avec quartiers de derrière, située à Tongres, marché au lin, joignant la veuve Bellefroid et Joachim Mersen.

Grande facilité pour le paiement du prix.

Jouissance immédiate.

S'adresser au notaire VAN ORMELINGEN pour les conditions.

A VENDRE D'OCCASION

DEUX CHARS-A-BANGS,

à un ou deux chevaux, avec ou sans harnais, une voiture, deux paires de harnais et deux selles pour Poneys et ânes ; le tout de bon goût et dans un très-bon état.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre pour 200 frs,

UN BON BILLARD AVEC ACCESSOIRES.

S'adresser au bureau du journal.

CATHÉDRALE DE LIÈGE.

LOCATION AUX ENCHÈRES.

MARDI 14 JUILLET 1857, à 9 heures du matin, les administrateurs de la fabrique de la Cathédrale feront exposer en location aux enchères publiques, en la commune de Roelange, chez M. Pisart, aubergiste, par le ministère de M^e EYBEN, notaire à Liège, les biens ci-après détaillés :

Commune de Wonck.

1 hect. 59 ares 49 cent. de terre, partie de plus. Locataire Etienne Lepot.

65 ares 58 cent. de terre, en 4 pièces. Loc. Henri Raskin.

21 ares 79 cent. de terre. Loc. Henri Stevens.

87 ares 18 cent. de terre. Loc. Jean Riga, cult. à Bussenge.

17 ares 44 cent. de terre. Loc. Jean Riga, cult. à Bussenge.

34 ares 87 cent. de prairie. Loc. Guil. Cuitte, cult. à Bussenge.

26 ares 15 cent. de terre. Loc. Guil. Cuitte, cult. à Bussenge.

52 ares 50 cent. de terre. Loc. Lambert Charlier et Jean Franquet, cult. à Houtain.

69 ares 74 cent. de terre. Loc. Antoine Stassinot.

3 hect. 85 ares 58 cent. de terre. Loc. François Charlier, cult. à Houtain-St-Siméon.

1 hect. 51 ares 42 cent. de terre, en 5 pièces. Loc. Jacques Moray.

59 ares de terre. Loc. Jacques Bertrand Fraikin, de Bassenge.

21 ares 79 cent. de terre, partie de plus. Loc. Antoine Stassinot.

4 hect. 88 ares 91 cent. de terre, en 7 parcelles. Loc. Jean Beyce.

49 ares de terre, en 2 pièces. Loc. Marie-Gertrude Duchateau.

2 hect. 57 ares de terre, en 5 pièces. Loc. Nicolas Onclin et la veuve Jean Gillet.

69 ares 74 cent. de terre, en 3 pièces. Loc. Jean Beyce, fils.

1 hect. 22 ares de terre, en 3 parcelles. Loc. Jean Riga de Bassenge.

1 hect. 88 ares 51 cent. de terre, en 8 parcelles. Loc. Jean Cloes et Guillaume Blaffart, cult. à Wonck.

54 ares 21 cent. de terre, en 2 parcelles. Loc. Henri Stassinot.

8 ares 72 cent. de terre. Loc. Pierre Sauvage, fils.

28 ares 55 cent. de terre. Loc. Jean Botty.

21 ares 79 cent. de terre. Loc. Cathérine Hardy épouse Frenay.

77 ares 57 cent. de terre et bois. Loc. Arnold Pague et Mathieu Lekeu.

53 ares 78 cent. de terre. Loc. Henri Clossart.

21 ares 79 cent. de terre. Loc. Jean Pinet.

32 ares 69 cent. de terre. Loc. Libert Bourdouxhe.

61 ares de terre, en 3 parcelles. Loc. Jean Detrixhe.

1 hect. 09 ares de terre, en 2 pièces sises à Bassenge. Loc. Jean Joseph Piron et la veuve Bertrand Lacroix.

78 ares 46 cent. de terre, en 2 pièces sises à Bassenge et Roelange. Loc. la veuve Pierre-Jacques Pisart, meunière à Boirs.

54 ares 87 cent. de terre, sise à Membruggen. Loc. Mathieu Harben.

6 hect. 95 ares 21 cent. de terre, en 7 parcelles, sises à Veldweselt. Loc. Hubert Haesen, Beatrix Geurts veuve d'Evrard Kerkhofs, cult. à Vroenhoven, Laurent Nelissen, Pierre Geurts et Barbe Brigmans, son épouse et Godefroid Geurts dit Lejeune, tous ces derniers cult. à Veldweselt.

ÉTUDE DU

Notaire Neven, à Tongres.

VENTE PUBLIQUE

MARDI, 14 JUILLET, à 2 heures de relevée, au caharet de Lambert Thyssen, à la chaussée à Frère, le notaire NEVEN, vendra publiquement les TERRES ci-après :

COMMUNE D'HEUR-LE-TIXHE :

1° 50 ares 68 centiares, sur les parcelles en location chez Ambroise Renard d'Othée ;

2° 26 ares 89 centiares au chemin d'Othée en location chez le même ;

3° 23 ares 25 centiares, in den sleutel, en location chez Jean Bils d'Heur-le-Tixhe ;

4° 16 ares 89 centiares, op kommenberg, en location chez L. Thyssen de Frère ;

COMMUNE DE FRÈRE :

5° 8 ares 44 centiares, à la moulin voie, en location chez Renard de Frère.

A LOUER

Une MAISON, favorablement située dans la rue de St-Trond à Tongres, près de la porte, et qui sera appropriée à l'industrie ou aux convenances du locataire.

S'adresser à M. HUBERT VANDENRYDT, candidat-avocat.

KANTOOR VAN DEN
Notaris Vrindts, te Tongeren.



VAN VRUCHTEN.

Op DONDERDAG, 9 july 1857, te 2 uren namiddag, ten herberge van den heer Jean Jacques buiten de luiker poort, zal de notaris VRINDTS, ter rekvisitie der kinderen Mevis, ten meestbiedende en op crediet verkoopen :

GENEENTE TONGEREN :

1° Het KOREN van 59 aren (14), gelegen aen de prince beemden, reinende den heer Michiels en de Ezels-beek.

2° Het KOREN van 75 aren (18), gelegen terzelver plaats

3° Het KOREN van 82 jaren (19 1/2), gelegen te Overham, reinende de heeren J. Vandenbosch en A. Rubens.

4° Het KOREN van 25 aren (6), gelegen aen den steenweg van Tongeren op Luik, reinende de heeren Baertmans en Vaneibergen.

5° Het KOREN van 59 aren (14), op den eggerman, tegen over den heer Josef Rosmeulen van Berg.

6° De TARWE van 92 aren (22) op overham, reinende den heer A. Rubens en den heer Renard.

7° De TARWE van 80 aren (19), aen den bilseren steenweg, reinende den heer Fontaine.

GENEENTE BERG :

8° De TARWE van 25 aren (6) te Berg, in het tomveld.

9° De HAVER van 50 aren (12), in hetzelfde veld, aen den kiezelweg op Visé.

ZEGT HIET VOORTS.

A VENDRE A UN PRIX MODÉRÉ

UN ORGUE D'ÉGLISE

en très-bon état. — S'adresser à M. le curé de Crisnée.

Librairie de la veuve COLLEE, à Tongres.

Grand'place, n° 20.

LE TRAVAIL,

loi de la vie et de l'éducation.

par le R. P. Félix, de la compagnie de Jésus. 0.60

LA VIE DE PLAISIRS

OU L'HIVER DES CAPITALES, par le R. P. DECHAMPS. 0.50

LE MURMURE DES SALONS ET LA VÉRITÉ.

Pour faire suite à la Vie de Plaisirs. Par le R. P. DECHAMPS. 0.50

LE LIBRE EXAMEN

DE LA VÉRITÉ DE LA FOI.

Entretiens sur la démonstration catholique de la révélation chrétienne, par V. DECHAMPS, de la Congrégation du T. S. Rédempteur. 2^{me} édition. frs 3,50

DE BELYDENISSEN van den H. Augustinus. 1.40

VERZAMELING van de ge-christen van Maria Eustella. 2.00

OEFENING der liefde tot Jesus-Christus, door den H. Alphonsus de Liguori. 0.70

KLEINE GEESTELYKE LOFZANGEN ter eere van Jesus en Maria, door den H. Alphonsus de Liguori, vertaald door Van de Velde, professor in het Klein-Seminarie, te St-Nicolas. 0.25

DE VERHOOSTING van den Christen of beweegredenen van he-trouw-n op God in de verschillende omstandigheden des levens, door den abt Roissard. 2 deelen in 12. 1.80

HET GASTMAEL der eng-len, of de genoegten der heilige tafel, door H. Lebon, priester. 0.50

DE GLORIE van Maria, door den H. Alphonsus de Liguori. 1.40

DE HEERLYKHEDEN van Maria, door dezelve. 2 vol. in 12. 2.00

DEUGDEN van Maria, door dezelve. 0.85

HET GODVUCHTIG KIND VAN MARIA, overwegende de smarten zyner goddelijke Moeder, door den Eerw. P. Mozarelli. 0.30

DE HEILIGE COMMUNIE is myn leven, door M. Lebon. 0.60

DE BETRACHTING der geestelyke volmaetheid. 0.80

SCHATKIST DER HEILIGE KERK, of verzameling van gebeden oefeningen, novenen, enz. waeraen sllaten gehecht syn. 0.80

DE VROME DIENAER van Maria, door dezelve. 0.80

BFTRACHTINGEN en gebeden ter eere van de smarten van Maria, door dezelve. 0.40

DE EVANGELIEN van alle zondagen des jaers, met zedelessen. 0.80

DE EVANGELIEN van al de zondagen en van de byzonderste feest-dagen des jaers 2 volumen in 12. 4.80

MYNE UREN MET JESUS, of God in ons en wy met God in het heilig Sacrament des Autears, door H. Lebon, priester. 0.50

HET KRUIS ligt gema-kt, door pater Pinamonti. 0.40

DE PEREL van het christendom, of de margdelijke zuiverheid onder de bescherming van de heilige Philomena, voor de dochters die in de wereld leven. 0.80

KLEINE VERHANDELING over de kleine deugden. 0.30

DE LIEFDEVLAMMEN VAN JESUS, of blyken van de vurige liefde die Jesus ons bewezen heeft in het werk van onze verlossing, door den Eerw. heer D. Pinart. 1.20

DE CHRISTELYKE WYSEHEID, door Cl. Arvinsenet. 3 deeltjes. 1.30

DE ERNSTIGE UREN der jongheid, door Charles Sainte-Foi. 0.40

BOEKJE van den aflet van Portiuncula. 0.80

AFLEET VAN PORTIUNCULA. Geschied- en oordeelkundige ver-handeling, waerin de oorsprang, de uitgebreidheid, de voorregten, voorwaarden, enz. van dezen aflet, grondig bewezen worden, door V. Laurencia, van het orde der Mindbroeders-Capucynen. 0.40